

RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL 2008 – ANALYSE ET ÉVALUATION

Le conseil de direction a examiné le rapport de la directrice relatif aux résultats de l'exercice 2008. D'une manière générale, le conseil de direction apprécie les résultats atteints par l'ETF et relève notamment ce qui suit:

Analyse

Pilier 1: soutenir la Commission européenne dans le déploiement de ses instruments d'assistance extérieure

Élargissement

Dans les pays candidats (Croatie, Turquie et ancienne République yougoslave de Macédoine), l'ETF a produit des analyses par pays et a favorisé le recours aux projets IAP (instrument d'aide de préadhésion) pour soutenir les stratégies nationales de haut niveau dans le domaine du développement des ressources humaines. Un soutien ciblé a également été apporté aux pays candidats potentiels conformément aux priorités identifiées. En travaillant avec ces pays, l'ETF a contribué à identifier et déployer l'aide extérieure au développement des ressources humaines grâce à l'instrument d'aide de préadhésion. L'ETF a également soutenu la réforme de l'éducation et de la formation ainsi que la politique de l'emploi en développant les capacités du pays partenaire par le biais d'analyses, d'activités de diffusion, du renforcement des capacités des parties prenantes et de la mise en commun des expériences et connaissances des États membres et des pays de la région. L'ETF a également mené à bien des projets plurinationaux dans des domaines importants pour la région tels que l'insertion sociale par l'éducation et la formation, l'apprentissage de l'entrepreneuriat, l'apprentissage mutuel visant à soutenir les processus de réforme de l'enseignement professionnel, la formation professionnelle des enseignants ainsi que les activités liées à la gouvernance et à la capacité administrative dans le secteur de l'emploi.

Voisinage européen

Dans la région couverte par l'instrument européen de voisinage et de partenariat, les objectifs de l'ETF en 2008 visaient à participer au renforcement des services fournis à l'UE dans le domaine de la définition et de la mise en œuvre de sa stratégie de relations extérieures en apportant sa contribution au cycle de projet, notamment en préparant et concevant les interventions demandées, ainsi qu'à renforcer les capacités des pays partenaires à étudier, mettre en œuvre et suivre la réforme des systèmes de développement des ressources humaines.

Les initiatives régionales lancées dans la région ont été les suivantes: la production de notes stratégiques sur la transparence des qualifications ainsi que sur les questions liées à la migration et à l'emploi en Moldavie, en Géorgie et en Ukraine; l'apprentissage de l'entrepreneuriat dans tous les pays MEDA; la mise en œuvre d'activités dans les différentes composantes du projet MEDA-ETE; un certain nombre d'activités dans le domaine des qualifications dans la région MEDA ainsi que dans le Caucase, la Fédération de Russie et l'Ukraine. Le projet régional sur la fonction d'observatoire en Jordanie, Syrie et Égypte est arrivé à terme en 2008 et la première phase du projet sur les analyses

du marché de l'emploi dans des pays de la mer Noire, qui mettait l'accent sur l'analyse par pays, a été achevé avec succès.

L'ETF a étroitement coopéré avec les présidences slovène et française de l'UE, en particulier dans le cadre de la préparation pour l'Union du Forum méditerranéen sur l'EFP (enseignement et formation professionnels) qui s'est tenu à Marseille, en décembre. Un document thématique sur l'EFP et l'emploi a été préparé pour l'occasion et trois contributions d'experts ont été soumises.

Une coopération étroite a été engagée avec les délégations de la CE au Belarus, en Moldavie et en Ukraine sur un certain nombre de questions liées à la réforme de l'enseignement et de la formation, et en Moldavie, il a été demandé à l'ETF de fournir une contribution sur les questions liées à la transférabilité des compétences et à la transparence des qualifications.

L'ETF a préparé des analyses de base sur la situation de l'EFP en Géorgie et en Arménie ainsi qu'une contribution à la phase d'identification du programme de soutien à la politique sectorielle d'EFP 2010 au titre de l'instrument européen de voisinage et de partenariat.

En Jordanie, l'ETF a fourni un appui à la délégation de la CE dans la phase d'identification du programme ENPI 2009 de soutien à la stratégie sectorielle dans le secteur de l'emploi, de l'enseignement et de la formation professionnels ainsi que des activités de soutien du rôle des partenaires sociaux dans l'EFP. En Égypte, il convient de souligner l'orientation professionnelle et les travaux sur les besoins sectoriels en compétences et sur la mobilité du travail.

En Tunisie, l'ETF a assuré les travaux préparatoires de mise en place d'un programme de soutien d'une politique sectorielle dans le domaine de l'éducation pour le compte de la délégation de la CE ; au Maroc, elle a organisé un séminaire régional sur la qualité de l'EFP et en Syrie, elle a apporté un soutien à l'apprentissage de l'entrepreneuriat.

L'ETF a poursuivi sa contribution au renforcement des capacités institutionnelles nationales des pays méditerranéens en matière de collecte, de traitement et d'analyse d'informations pertinentes sur les questions d'éducation, de formation et d'emploi.

Asie centrale

En 2008, les objectifs de l'ETF en Asie centrale visaient à participer au renforcement des services fournis à l'UE dans le domaine de la définition et de la mise en œuvre des stratégies de relations extérieures de l'UE en apportant sa contribution au cycle de projet à la demande de la Commission européenne, et à renforcer les capacités des pays partenaires à concevoir, mettre en œuvre et suivre la réforme des systèmes de développement des ressources humaines. Une réalisation importante en 2008 a consisté à instaurer une relation de travail avec des parties prenantes du secteur de l'enseignement et de la formation au Turkménistan et à adopter un accord préliminaire sur les activités pour 2009. L'ETF a également poursuivi ses activités au **Kazakhstan**, au Kirghizistan, au Tadjikistan et en Ouzbékistan.

Les deux principaux projets régionaux en Asie centrale incluaient la troisième année du développement de qualifications et compétences pour les projets de réduction de la pauvreté.

Dans la région, l'ETF a intensifié ses efforts dans les républiques d'Asie centrale dans le cadre de son soutien à l'instrument de développement et de coopération en veillant à ce que:

- les effets politiques des interventions réformatrices soient évalués et que les leçons qui en ont été tirées soient partagées; et à ce que
- les parties prenantes aux politiques au **Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan et Ouzbékistan**, soient suivies de près quant à la mise en place de cadres de qualification et à l'établissement de liens plus clairs entre, d'une part, l'éducation et la formation, et, d'autre part, les stratégies de réduction de la pauvreté.

Innovation et apprentissage

Les projets d'innovation et d'apprentissage en 2008 incluaient des thèmes pertinents pour l'éventail élargi de l'ETF tels que la compétitivité, la «flexicurité», les femmes et le travail, l'apprentissage politique dans les pays partenaires et la gestion des connaissances dans le développement de stratégies politiques. Au cours de l'année, l'ETF a finalisé le premier cycle de son programme d'innovation et d'apprentissage et elle a commencé à diffuser les enseignements acquis sur:

- l'apprentissage de compétences clés en Europe du Sud-Est;
- les implications des migrations sur l'évolution de l'enseignement professionnel; et
- la mise au point d'un cadre modèle devant servir à assurer le suivi des performances des pays partenaires sur le passage de l'enseignement au travail.

Tempus

L'année 2008 a été la dernière année durant laquelle l'ETF a fourni une assistance technique à Tempus. Le transfert des activités d'assistance technique à la DG EAC a effectivement été achevé le 30 juin et, en 2008, la plus grande partie des efforts s'est concentrée sur les activités de retrait progressif, de transfert et d'archivage.

Pilier 2: Communication d'entreprise

En 2008, l'unité «Communication» de l'ETF a lancé et diffusé quelque 25 publications spécialisées, rapports, brochures et dépliants. De plus, un certain nombre de documents de travail sur des sujets tels que la transition entre l'éducation et le monde du travail, les compétences clés pour un apprentissage tout au long de la vie, la contribution du développement des ressources humaines à la politique de migration et le dialogue social dans la formation professionnelle et l'enseignement ainsi que dans l'emploi ont été publiés sur le web.

L'ETF a aussi étendu son programme de publications de manière à tenir davantage compte de l'orientation plus marquée vers l'enseignement professionnel dans le contexte de l'apprentissage tout au long de la vie et des questions liées au marché de l'emploi, et a actualisé la partie dynamique de son site web en l'enrichissant plus régulièrement de nouveaux contenus et en offrant un plus large éventail de langues. L'ETF a pris des mesures pour maximaliser les avantages du site grâce au lancement de nouveaux thèmes de projets pour les communautés de pratique.

L'investissement dans le développement d'expertise, qui fait partie intégrante de sa fonction de communication d'entreprise, a été entretenu par le biais de contributions scientifiques à des conférences, de publications phare et de la mise en commun des connaissances. Dans ce contexte, le conseil de direction encourage l'ETF à investir davantage dans les initiatives de formation interne afin de l'aider à s'adapter aux défis évoqués dans les nouvelles perspectives financières.

L'ETF a, depuis le 1^{er} septembre 2008, affecté un agent de liaison à Bruxelles afin de coordonner les relations entre les institutions de l'UE et l'ETF. Le nouveau bureau de liaison de Bruxelles est basé auprès de la direction générale de l'éducation et de la culture à Bruxelles, qui est la DG de tutelle de l'ETF à la Commission européenne.

Pilier 3: Renforcement du savoir et des systèmes

L'organisation a continué à déployer de considérables efforts pour assurer que l'expertise et les compétences de son personnel soient développés et entretenus conformément à ses besoins opérationnels actuels et futurs. En 2008, l'ETF a adopté une politique de développement de ses ressources humaines et a évalué son exercice d'inventoriation des compétences mis en place au cours du dernier trimestre de 2008.

L'ETF a également renforcé son système de contrôle et atténué les risques internes et externes résultant de son milieu d'intervention, notamment par des mesures visant à identifier et gérer les risques ainsi qu'à renforcer les opérations de l'organisation et sa capacité à gérer les complexités de son environnement.

Évaluation

En 2008, l'ETF

- a encore augmenté son soutien en matière de conseil stratégique à la Commission en 2008, par rapport à 2007 et 2006, ainsi que le nombre de demandes traitées émanant de la Commission pour leur formulation, et un soutien à leur suivi;
- a reçu 111 demandes en cours de la Commission européenne, dont 53 % consistaient en une assistance aux pays régis par l'instrument d'assistance de pré-adhésion, 32 % aux pays couverts par l'instrument européen de voisinage et de partenariat, et 15 % à ceux régis par l'instrument de développement et de coopération;
- a exécuté ses activités dans le cadre du système de ressources adopté par le conseil de direction. Plus précisément, l'ETF a engagé plus de 98,6% et déboursé plus de 90,7% de la subvention annuelle octroyée par la Commission (17 984 000 euros). Les capitaux restants seront décaissés en 2009. Dans ce contexte, le conseil de direction conseille à l'ETF de continuer à respecter le point de référence lié au coût-efficacité fixé en 2005, en vertu duquel plus de 80 % de son budget global d'environ 22 millions d'euros ont été investis directement dans des activités opérationnelles et moins de 20 %, dans les frais administratifs généraux.

Le conseil de direction prend acte du fait que l'ETF n'a pas de réserves ou de points critiques à émettre pour **2008**.

Compte tenu des remarques qui précèdent, le conseil de direction adopte le rapport d'activité annuel 2008 de l'ETF et demande qu'il soit transmis, en même temps que son analyse, au Parlement européen, au Conseil, à la Commission, au Comité économique et social européen et à la Cour des comptes.